

**Quelle est cette couverture marron ?** Il s'agit de géotextiles biodégradables (en quelques années) en fibres de coco. Leur emploi permet de protéger temporairement les sols travaillés, en attendant la reprise de la végétation.

**Protection préventive :** mise en place d'enclos en cordelette de chanvre pour éviter le piétinement et ainsi préserver la strate herbacée, efficace contre les érosions de ruissellement.

### Reprise de talus

Une végétation pas ou peu adaptée, non entretenue et soumise à des contraintes mécaniques, entraîne souvent des sous-cavements (érosions qui se forment sous le niveau de l'eau) et des déchaussements de berges. Espaces procède à la reprise de la structure du talus et à la mise en place de rangées de plants arbustifs et tiges de saules pour maintenir le talus (technique du lit de plants et plançons).

**Les aménagements** réalisés par l'association Espaces autour des étangs ont avant tout pour vocation de protéger et/ou restaurer les berges. A chaque problématique correspond une technique particulière. Une partie des aménagements est réalisée à l'aide de techniques issues du **génie végétal** (utilisation du système racinaire des plantes pour maintenir, structurer et protéger la berge). Fragile au début, la solidité de ces aménagements se renforce au fil des années avec le développement des racines. Le principe est simple: retrouver une berge naturelle (ceinture de végétation appropriée, berge en pente douce) et intégrer l'aménagement dans le paysage.

## Le réseau hydraulique

L'époque de création des étangs n'a pu être déterminée avec exactitude mais ils sont déjà mentionnés en 1420 dans des titres anciens, et l'inventaire des Célestins de 1455 fait allusion aussi bien à « l'estang neuf » qu'à « l'estang viels ». Ils furent ensuite appelés « étangs de Corrot », en référence au célèbre peintre du XIX<sup>e</sup> siècle qui les immortalisa.

Créé par André Le Nôtre, le réseau hydraulique des étangs alimente le ru de Vaucresson et les fontaines du Domaine national de Saint-Cloud. Achevé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est fondé sur le principe de gravité avec des réservoirs en cascade, d'altitude et de taille décroissantes, reliés par des ouvrages d'écoulement, acheminant quelques cent mille m<sup>3</sup> d'eau stockés.

Ce système canalise les eaux de ruissellement de la forêt de Fausses-Reposes pour se décanter dans le Vieil étang, par une série de rigoles dont la longueur totale, encore en exploitation de nos jours, est de 6 300 m. Puis les eaux passent dans l'Étang neuf. S'y ajoute le produit de trois aqueducs, dont l'origine se situe à la limite des villes de Versailles et Viroflay, et qui se réunissent à la Chambre des 3 voûtes, pour se prolonger dans la Grande rigole de Ville-d'Avray et rejoindre le Grand réservoir du Domaine national de Saint-Cloud.

## Le chantier d'insertion Rigoles et étangs de Ville-d'Avray

Créé en décembre 2007, ce chantier d'insertion, composé de huit agents d'environnement, salariés en insertion, et d'un encadrant, œuvre pour l'entretien et la gestion écologiques des espaces verts des abords des étangs en partenariat avec la Ville. L'équipe assure également le nettoyage et la gestion des déchets en partenariat avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, ainsi que la gestion des berges, des étangs, des rigoles et des mares de la forêt de Fausses-Reposes en partenariat avec le Centre des monuments nationaux, le Service des fontaines et l'Office national des forêts.

### Soutenez Espaces !

Chaque année l'association accompagne plus de 300 personnes sur le chemin de l'emploi et de la dignité. En adhérent ou en faisant un don, vous permettez à l'association de continuer à créer de nouveaux projets d'insertion et d'amélioration de l'environnement urbain.

Adhésion : 8 € • Don : montant libre \*

Pour plus d'information : [www.association-espaces.org](http://www.association-espaces.org)

\* Vous pouvez bénéficier de réduction d'impôts

## L'association Espaces

Créée en 1994, Espaces est une association d'insertion par les métiers de l'environnement : elle propose des emplois d'insertion à des personnes en difficulté et applique une gestion écologique des espaces naturels urbains dans l'Ouest parisien.

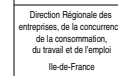
### Accès aux Étangs de Ville-d'Avray

Rue des 2 Étangs à Ville-d'Avray  
(niveau 77 route de Versailles)

► **BUS** : lignes 471 ou 469 (arrêt «Sapins bleus» ou «Les étangs», prendre la rue des 2 Étangs) ; ligne 26 (arrêt «Église de Ville-d'Avray», suivre à pied le mail du Docteur Bosvieux et le mail A. Lemerre jusqu'aux étangs).

► **SNCF** : ligne Paris Saint-Lazare/Versailles Rive droite, arrêt gare Sèvres-Ville-d'Avray (prendre le bus 469 ou 26).

Avec le soutien de :



En partenariat avec l'Office national des Forêts et le Service des fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud du ministère de la Culture



L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE

45 bis route des Gardes 92190 Meudon

Tel 01 55 64 13 40 [espaces@association-espaces.org](mailto:espaces@association-espaces.org)

[facebook.com/association.espaces.org](https://facebook.com/association.espaces.org)

[www.association-espaces.org](http://www.association-espaces.org)



Ville-d'Avray

Étangs

Rigoles et étangs de Ville-d'Avray

Un chantier d'insertion écologique



Réalisation Studio graph. Photos Association Espaces. Imprimé sur papier recyclé. Supplément à L'écho-cantonnien n° 46, septembre 2012



## Le réseau de rigoles

La forêt de Fausses-Reposes renferme un maillage de rigoles avoisinant les 6 km linéaires. N'ayant pas été entretenues depuis longtemps, certaines sont enfouies sous 40 cm de terre et ne remplissent plus leur rôle de drainage. Dans le but

Pour assurer une imperméabilité maximale et limiter les pertes d'eau entre le point de récupération et l'étang, les rigoles sont généralement creusées jusqu'à une couche plus étanche (souvent de l'argile).

de pérenniser ce patrimoine historique unique, il est important de retrouver et restaurer ces rigoles. En reconnectant les pièces d'eau entre elles, elles permettent le maintien de **corridors écologiques aquatiques**.

## Les mares

Connectées au réseau de rigoles, elles sont dites permanentes (en eau toute l'année) et représentent un habitat en voie de régression.

En théorie très riches d'un point de vue faune et flore, elles sont le plus souvent menacées par un comblement naturel dû à une accumulation de différents matériaux tombés dans le fond de la mare (feuilles et végétaux morts). Naturellement, les mares s'ensavent, la végétation aquatique disparaît au profit d'une végétation terrestre, l'eau s'appauvrit en oxygène, et la faune privée d'oxygène et de végétaux meurt ou se délocalise.

Que faire pour garder la vie dans ces mares ? Réaliser une opération d'entretien (une fois tous les cinq ans) dans le fond de la mare pour retirer la litière qui se décompose mal. Cet entretien a lieu entre les mois d'octobre et de janvier afin de ne pas perturber le cycle de vie des amphibiens vivant dans ces milieux.

## À la découverte de la biodiversité des étangs et des rigoles de Ville-d'Avray



LIBELLULE FAUVE MÂLE - LIBELLULA FULVA MÜLLER

L'écosystème « étangs et rigoles » de Ville-d'Avray, composé d'une alternance de milieux boisés et ouverts, secs et humides, renferme un potentiel de biodiversité. Vous aurez le loisir de découvrir celle-ci à tout moment de la journée et à toutes les saisons.

## La faune

Sur l'eau, vous pourrez observer le canard colvert, le foulque macroule, la poule d'eau, le comoran, le héron cendré et la mouette rieuse. Dès le mois



HÉRON CENDRÉ, ARDEA CINEREA

de mars, avec un peu de chance, vous apercevrez le grèbe huppé.

Un peu moins visibles, les libellules se cachent, de mai à septembre, dans les herbes hautes bordant les étangs et les mares. Le site accueille douze espèces, dont une classée dans la liste rouge régionale (*Anax parthenope*), et une dans la liste rouge européenne, déterminante des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France (*Libellula fulva*).

Moins rapides et plus colorés, les papillons s'observent de mai à septembre aux abords des étangs, au niveau des lisières et des prairies et dans certaines parcelles forestières. On dénombre huit espèces, dont le plus coloré d'entre tous, le paon du jour.



ROBERT-LE-DIABLE, POLYGONIA C-ALBUM

Venez découvrir **la migration des amphibiens** au mois de mars lors de sorties nocturnes. Ils migrent de la forêt vers les étangs et les mares pour se reproduire. Les soirs de fortes affluences, on peut observer plus de 500 individus. En juin, les crapeteils sortent de l'eau et rejoignent la forêt. Quatre espèces sont recensées : grenouille verte, crapaud commun, grenouille rousse et triton palmé. Au cours de ces sorties nocturnes, tendez bien l'oreille et vous entendrez peut-être le chant de la chouette hulotte présente en forêt.



TRITON PALMÉ, LISSOTRITON HELVETICUS

Point d'abreuvoir pour la faune, les mares sont des endroits privilégiés pour observer les chevreuils vivant dans la forêt.

## La flore

La forêt de Fausses-Reposes reçoit de nombreuses espèces protégées, remarquées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, bon nombre de ces espèces ont disparu mais le site accueille encore une dizaine d'espèces rares en Ile-de-France, dont le polystic à soies (*Polysticum setiferum*), espèce rare et déterminante ZNIEFF en Ile-de-France. A ce jour, 224 espèces de plantes ont été recensées entre 2003 et 2011 sur le pourtour des étangs.

## L'entretien des étangs

Les espaces verts des étangs sont entretenus en **gestion différenciée**, en coordination avec le service jardin du Domaine national de Saint-Cloud. Ce mode de gestion écologique, particulièrement adapté aux sites naturels urbains, prend en compte l'aspect environnemental, les usages du lieu et les objectifs des différentes parties prenantes du site. C'est ainsi que des zones déterminées sont régulièrement fauchées afin d'être

facilement et constamment accessibles à tout promeneur. D'autres zones enherbées sont conservées afin de préserver à la fois la faune et la flore locales pour respecter l'équilibre écologique naturel, ainsi que le maintien des berges (limitation de l'érosion). Un ramassage des déchets est également effectué 2 à 3 fois par semaine, selon la fréquentation des étangs, par les salariés en insertion.



CEILLET ARMÉRIA, DIANTHUS ARMERIA L.



**Vous sentez quelque chose près des mares ?**  
Il s'agit des bactéries responsables de la décomposition de la litière, qui consomment de l'oxygène et rejettent du sulfure d'hydrogène.

**Les lentilles d'eau**  
En limitant la pénétration de la lumière et donc la photosynthèse, la présence d'un voile dense de lentilles sur les mares tend à raréfier la production d'oxygène. Les mares se comblent d'autant plus rapidement et la vie aquatique disparaît. En guise d'entretien, un ratisage annuel a lieu sur une partie des mares pour contenir la prolifération.

- rigole
- mare
- aqueduc souterrain
- cheminement piéton
- arrêt de bus



RIGOLE FORESTIÈRE



ENTRETIEN D'UNE RIGOLE EN FORÊT DE FAUSSES-REPOSES



MARE FORESTIÈRE



MARE FORESTIÈRE